

## **Taux de rendement sur la base de tarification**



**Table des matières**

1	Coût moyen pondéré du capital .....	5
2	Coût moyen de la dette .....	6
3	Rendement sur l'avoir propre .....	7



## 1 Coût moyen pondéré du capital

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dette	6,557 %	70 %	4,590 %
Avoir propre	7,725 %	30 %	2,317 %
<b>Coût moyen pondéré du capital</b>			<b>6,907 %</b>

1 Le présent calcul indique une diminution de 0,701 % du coût moyen pondéré du capital par  
 2 rapport au coût moyen pondéré du capital de 7,608 % en 2012, résultant de l'effet combiné  
 3 de la diminution de 0,222 % du taux de la dette (effet pondéré de - 0,156 %) et de 1,813 %  
 4 du rendement des capitaux propres (effet pondéré de - 0,545 %).

5 L'écart de 0,410 % entre le coût moyen pondéré du capital de 2013 (6,907 %) et celui  
 6 autorisé par la Régie pour 2013 (6,497 %) résulte du taux de rendement supérieur du coût  
 7 de la dette qui s'établit à 6,557 % comparativement au taux autorisé de 6,534 % (effet  
 8 pondéré de 0,016 %) ainsi que du taux de rendement supérieur de l'avoir propre, qui  
 9 s'établit à 7,725 % comparativement au taux autorisé de 6,409 % (effet pondéré de  
 10 0,394 %).

11 Le coût moyen pondéré du capital représente le taux de rendement sur la base de  
 12 tarification et peut être illustré comme suit :

Résultat net réglementé pour les fins tarifaires <sup>1</sup>	396,7 M\$
Frais financiers <sup>2</sup>	+ 785,6 M\$
Résultat net réglementé avant frais financiers	1 182,3 M\$
Base de tarification <sup>3</sup>	17 116,9 M\$
<b>Taux de rendement sur la base de tarification</b>	<b>6,907 %</b>

13 Le détail des composantes Dette et Avoir propre est présenté ci-après.

<sup>1</sup> Voir la pièce HQT-2, Document 1.1.

<sup>2</sup> Voir la pièce HQT-2, Document 1.1.

<sup>3</sup> Voir la pièce HQT-2, Document 2.

## 2 Coût moyen de la dette

- 1 Le coût moyen réel de la dette s'est établi à 6,557 % pour l'année 2013, comparativement à
- 2 6,779 % pour l'année 2012. Le taux retenu par la Régie pour l'année 2013 était de 6,534 %.
- 3 Ainsi, le coût réel 2013 présente un écart de 0,023 % par rapport au taux retenu.

### Détail du calcul du coût moyen de la dette 2013 (M\$)

		2013 réel	2013 autorisé	Écart
	Intérêts sur dettes à long terme	2 514	2 529	(14)
+	Frais de garantie	199	200	(1)
	<b>Numérateur</b>	2 714	2 729	(15)
/	Dettes et instruments dérivés à long terme et dette à perpétuité	41 953	42 363	(410)
-	Éléments dans valeur de la dette et des swaps n'ayant pas contribué à financer les actifs:			
	• Cumul des autres éléments du résultat étendu	318	358	(40)
	• Solde des radiations liées à la norme comptable 1650 de 2002	868	869	(1)
	• Solde des radiations liées aux nouvelles normes comptables de 2007	(109)	(110)	1
	• Solde des autres éléments non susceptibles d'avoir financé les actifs	(509)	(510)	1
	<b>Dénominateur</b>	41 385	41 756	(371)
=		<b>6,557%</b>	<b>6,534%</b>	<b>0,023%</b>

Les totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

- 4 *Notes 1. Les variables apparaissant au numérateur correspondent à la somme des 12 mois.*
- 5 *2. Les variables apparaissant au dénominateur correspondent à la moyenne des 13 soldes mensuels de décembre*
- 6 *2012 à décembre 2013.*
- 7 Tel que présenté dans le tableau Variation du coût moyen de la dette 2013 ci-dessous,
- 8 l'écart de 0,023 % du coût moyen de la dette est principalement attribuable à un effet

- 1 volume pour 0,026 %. Celui-ci provient notamment de l'écart entre le volume réel et le  
2 volume prévu des emprunts.
- 3
- 4 Par ailleurs, les taux d'intérêt réels inférieurs aux taux projetés expliquent une baisse de  
5 0,003 % du coût moyen de la dette. Celle-ci provient essentiellement de la diminution des  
6 taux d'intérêt à court terme (acceptations bancaires canadiennes trois mois).

**Variation du coût moyen de la dette 2013**

<b>Variation totale</b>	<b>0,023 %</b>
- Effet volume	0,026 %
- Effet des taux d'intérêt	(0,003 %)

**3 Rendement sur l'avoir propre**

**Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées**

Base de tarification <sup>4</sup>	17 116 869 000 \$
x Portion Avoir propre de la structure du capital <sup>5</sup>	30 %
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées	<u>5 135 060 700 \$</u>

**Rendement des capitaux propres**

Résultat net pour les fins tarifaires <sup>6</sup>	396 700 000 \$
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées	÷ <u>5 135 060 700 \$</u>
Rendement des capitaux propres	<u>7,725 %</u>

<sup>4</sup> Voir HQT-2, Document 2.

<sup>5</sup> Dans sa décision D-2002-95 rendue le 30 avril 2002, la Régie de l'énergie a reconnu, pour l'établissement des tarifs de transport d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, une structure du capital présumée comportant 70 % de capitaux empruntés et 30 % de capitaux propres.

<sup>6</sup> Voir HQT-2, Document 1.1.